



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Savon Extra

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Savon Extra

Numéro du produit 270-4

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur EU: Hållnäsgratan 14, 752 28 Uppsala, Sweden. +46 (0) 18-8439320 (09:00 - 17:00)  
Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant Lynn Lane  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire WS14 0DH  
Great Britain  
www.autosmartinternational.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

## Savon Extra

**Environnement** Environmental hazard.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger** H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Mentions de mise en garde** P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contient** hydroxyde de sodium, Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (>5 - 10 EO)

**Etiquetage des détergents** < 5% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels, < 5% agents de surface amphotères

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
P405 Garder sous clef.  
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/... avec doublure intérieure.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>hydroxyde de sodium</b>		<b>3&lt;5%</b>
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
<b>Classification</b>		
Met. Corr. 1 - H290		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		

## Savon Extra

<b>nitrilotriacétate de trisodium</b>		<b>1.75&lt;2.0%</b>
Numéro CAS: 5064-31-3	Numéro CE: 225-768-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-xxxx
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351		
<b>Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (&gt;5 - 10 EO)</b>		<b>1.25&lt;1.5</b>
Numéro CAS: 160901-19-9	Numéro CE: 931-954-4	Numéro d'enregistrement REACH: N/A (Polymer)
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412		
<b>2-butoxyéthanol</b>		<b>0.2&lt;0.5%</b>
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

## Savon Extra

<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Brûlures chimiques.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
<b>Équipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Sévèrement corrosif. Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

## Savon Extra

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du producteur. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Respecter les consignes d'utilisation et veiller à une dilution correcte du produit avant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C.

#### Classe de stockage

Stockage de produits corrosifs.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### hydroxyde de sodium

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

##### 2-butoxyéthanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

**hydroxyde de sodium (CAS: 1310-73-2)**

## Savon Extra

**DNEL** Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

### nitrotriacétate de trisodium (CAS: 5064-31-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** Industrie - Inhalatoire; Court terme : 5.25 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 3.5 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.75 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 0.5 mg/kg/jour

**PNEC** - eau douce; 0.93 mg/l  
 - eau de mer; 0.093 mg/l  
 - STP; 540 mg/l  
 - Sediment; 3.64 mg/kg  
 - Sol; 0.182 mg/kg

### Alcohols, C12-13 - branched and linear, ethoxylated (>5 - 10 EO) (CAS: 160901-19-9)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 2-butoxyéthanol (CAS: 111-76-2)

**DNEL** Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour  
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** - eau douce; 8.8 mg/l  
 - eau de mer; 0.88 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg  
 - Sol; 2.8 mg/kg  
 - STP; 463 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés**

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

## Savon Extra

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Rouge.
<b>Odeur</b>	Faible. Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible. Non disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): ~13.1 pH (solution diluée): ~ 12.0 @ 1%
<b>Point de fusion</b>	~ 0°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	~ 107°C @ °C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable. : : Non applicable.
<b>Pression de vapeur</b>	~ 0.3 kPa @ °C
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	~ 1.054 @ (@ 20°C)°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.

## Savon Extra

<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	~ 1.0 cSt @ 20°C
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Acides forts. Bases fortes. Composés organiques. Certains métaux. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Eau. En cas de contact avec certains métaux, peut dégager de l'hydrogène gazeux, qui peut former des mélanges explosifs avec l'air.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. La substance est hygroscopique et absorbera l'eau par contact avec l'humidité de l'air.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts. Eviter la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 15 151,52

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** Scientifiquement injustifié.

## Savon Extra

<b>pH extrêmes</b>	≥ 11,5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alkali. . Corrosif.
<b>Information générale</b>	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.
<b>Inhalation</b>	Pas de danger significatif à température ambiante. Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosifs.
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures.
<b>Contact cutané</b>	Provoque des brûlures.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des brûlures.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion. Absorption cutanée
<b>Organes cibles</b>	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.
<b>Symptômes</b>	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### nitriлотriacétate de trisodium

**Effets toxicologiques** Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 500,0

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques avec un niveau de COD < 80% après 28 jours.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

## Savon Extra

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 114-470 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 560-1,000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 hours: 180-320 mg/l, Algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## Savon Extra

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes**                      Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

<b>N° ONU (ADR/RID)</b>	1824
<b>N° ONU (IMDG)</b>	1824
<b>N° ONU (ICAO)</b>	1824

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b>	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

<b>Classe ADR/RID</b>	8
<b>Etiquette ADR/RID</b>	8
<b>Classe IMDG</b>	8
<b>Classe/division ICAO</b>	8

#### **Etiquettes de transport**



#### 14.4. Groupe d'emballage

<b>Groupe d'emballage (ADR/RID)</b>	II
<b>Groupe d'emballage (IMDG)</b>	II
<b>Groupe d'emballage (ICAO)</b>	II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

## Savon Extra

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Groupe de séparation des matières du code IMDG** 18. Alcalis

**EmS** F-A, S-B

**Code de consignes d'intervention d'urgence** 2W

**Numéro d'identification du danger (ADR/RID)** 80

**Code de restriction en tunnels** (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE** Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Information générale** Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 28/10/2019

**Révision** 4

**Remplace la date** 05/11/2014

**Statut de la FDS** Approuvé.

## Savon Extra

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.